

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



Société par Actions Simplifiée au capital de 262 530 000 Francs CFP soit 2 200 001,40 Euros

Siège social : 44 rue de l'Alma CENTRE-VILLE

98 800 NOUMEA - NOUVELLE CALEDONIE

650 721 R.C.S. NOUMEA

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

PRESENTATION DU BILAN

PRESENTATION DU HORS-BILAN

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Opérations avec la clientèle
Opérations de crédit-bail
Dépréciation et provision des créances
Immobilisations incorporelles et corporelles
Dettes envers les établissements de crédit
Provision pour marge financière négative
Engagements pour indemnités de fin de carrière

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

INFORMATION SUR LE BILAN

Note n° 1 – Produits et charges sur opérations avec la clientèle
Note n° 2 – Résultat des opérations financières
Note n° 3 – Détail du coût du risques
Note n° 4 – Gains ou pertes sur actifs immobilisés
Note n° 5 – Autres produits et autres charges de d'exploitation
Note n° 6 – Impôts sur les bénéfices
Note n° 7 – Opérations avec la clientèle / Information sur les douteux par catégorie socio-professionnelle
Note n° 8 – Passage du bilan social au bilan financier
Note n° 9 – Détail des dépréciations d'actif
Note n° 10 - Immobilisations
Note n° 11 – Tableau de variation des immobilisations
Note n° 12 – Ventilation par durée résiduelle et éligibilité
Note n° 13 – Opérations avec les entreprises liées, filiales et participations
Note n° 14 – Opérations de crédit-bail et de location simple
Note n° 15 – Autres actifs et autres passifs
Note n° 16 – Comptes de régularisation
Note n° 17 – Détail des provisions
Note n° 18 – Variation des capitaux propres
Note n° 19 – Ventilation de l'effectif moyen

COMPTE DE RESULTAT

en XPF	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Intérêts et produits assimilés		324 670 824	307 337 466
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2	0	0
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1	324 670 824	307 337 466
Intérêts et charges assimilées		(467 617 428)	(462 072 051)
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	2	(467 617 428)	(462 072 051)
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1	0	0
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	1	4 465 854 538	4 062 327 192
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	1	(3 508 535 810)	(3 404 887 756)
Produits sur opérations de location simple	1	52 718 465	103 977 644
Charges sur opérations de location simple	1	(47 733 916)	(36 233 389)
Commissions (produits)	1	434 408 983	182 158 911
Commissions (charges)	1	(47 592 358)	(51 578 020)
Autres produits d'exploitation	5	0	0
Autres charges d'exploitation	5	(3 571 497)	(5 739 130)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 202 601 801	695 290 867
Charges générales d'exploitation		(437 009 658)	(376 413 770)
Frais de personnel	5	(253 217 534)	(269 983 090)
Autres frais administratifs	5	(183 792 124)	(106 430 680)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		(67 272 071)	(60 617 203)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		698 320 072	258 259 894
Coût du risque	3	(332 285 114)	(413 074 044)
RESULTAT D'EXPLOITATION		366 034 958	(154 814 150)
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4	(8 219 080)	(328 514)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		357 815 878	(155 142 664)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6	0	0
Impôt sur les bénéfices	6	(115 817 121)	(12 860 945)
RESULTAT NET		241 998 757	(168 003 609)

BILAN

A C T I F	Notes	31.12.2025	31.12.2024	P A S S I F	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Caisse, banques centrales, C.C.P.				Dettes envers les établissements de crédit	12 - 13	10 035 307 046	8 967 982 292
Créances sur les établissements de crédit	12 - 13	495 757 301	185 751 761	A vue		18 219 223	333 305 372
A vue		495 757 301	185 751 761	A terme		10 017 087 823	8 634 676 920
Opérations avec la clientèle	7 - 13	4 602 956 369	4 274 862 622	Opérations avec la clientèle	12 - 13	5 788 479	31 511 795
Concours à la clientèle		4 602 956 369	4 274 862 622	A vue		5 788 479	31 511 795
Comptes débiteurs				A terme			
Parts dans les entreprises liées	10	18 200	11 000	Autres passifs	15	165 203 061	106 073 963
Crédit-bail et location avec option d'achat	14	6 958 661 672	6 792 939 247	Comptes de régularisation	16	821 833 695	977 733 488
Location simple	14	64 120 020	44 839 533	Provisions	17	174 140 801	282 560 142
Immobilisations incorporelles	10	486 259 325	206 875 852	Fonds pour risques bancaires généraux			
Immobilisations corporelles	10	14 612 893	10 779 471	Dettes subordonnées			
Autres actifs	15	94 302 850	81 916 691	Capitaux propres hors FRBG		1 524 050 289	1 282 051 532
Comptes de régularisation	16	9 634 741	49 937 035	Capital souscrit		262 530 000	262 530 000
				Réserve légale		26 253 000	26 253 000
				Autres réserves		1 161 272 141	1 161 272 141
				Report à nouveau		-168 003 609	0
				Résultat de l'exercice		241 998 757	(168 003 609)
TOTAL DE L'ACTIF		12 726 323 371	11 647 913 212	TOTAL DU PASSIF		12 726 323 371	11 647 913 212

(1) Sous réserve d'approbation des propositions d'affectation du résultat par l'assemblée générale

HORS BILAN

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement en faveur de la clientèle (1)	0	0
<i>dont engagement SGCB</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle (2)	13 761 146 053	11 766 175 026
<i>dont engagement SGCB</i>	<i>-500 000 000</i>	<i>-181 113 093</i>

(1) Les engagements en faveur de la clientèle correspondent aux ouvertures de crédits consentis non utilisés
(2) Il s'agit des engagements de rachat des immobilisations louées

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes individuels de SOCALFI S.A.S. ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables Numéro 2014-07 du 26 novembre 2014 et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

SOCALFI S.A.S. présente des notes annexes qui complètent et commentent l'information financière donnée par le bilan, le compte de résultat et le hors bilan.

1.2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucune modification n'a été apportée aux comptes par rapport à l'exercice précédent.

1.3. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION UTILISEES

1.3.1. Opérations avec la clientèle

1.3.1.1. Définitions et règles de déclassements

Le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes Comptables du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours est applicable depuis le 31 décembre 2014.

Les commissions et coûts liés à l'octroi ou à l'acquisition d'un concours sont notamment assimilés à des compléments d'intérêts et sont étalés sur la durée de vie effective du crédit au prorata du capital restant dû conformément à l'ANC 2014-07.

L'étalement est porté en produit net d'intérêt dans le Produit Net Bancaire (PNB). Les commissions et coûts de transaction faisant l'objet d'un étalement sont intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les risques de crédit sont ventilés selon les catégories suivantes :

1.3.1.2. Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont répartis en deux grandes catégories, le financement aux particuliers et aux entreprises et la location.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des dettes et des concours.

Les intérêts courus non échus sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sur la clientèle sont ventilées entre encours sains et encours douteux.

1.3.1.2.1. Créances saines

Les créances saines sont celles qui, lors de l'analyse périodique qui est réalisée par la société, ne présentent pas de risque de non-recouvrement avéré. Les crédits à la clientèle comprennent le principal restant dû et non appelé à la date de clôture. Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.3.1.2.2. Créances douteuses

SOCALFI S.A.S applique la réglementation définie par le règlement ANC 2014-07 actualisée par le règlement ANC 2020-10. Ce règlement précise qu'une créance est déclassée en douteuse lorsqu'elle présente une des caractéristiques suivantes :

- Un risque probable ou certain de non-recouvrement (impayés depuis plus de trois mois en matière de crédit et crédit-bail mobilier) ;
- Un risque avéré sur la contrepartie (dégradation de la situation financière, procédure d'alerte);
- L'existence d'une procédure contentieuse.

Lorsqu'il n'existe plus d'espoir de recouvrement, les encours concernés sont sortis de ses actifs par la contrepartie d'un compte de perte et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise. Le classement en encours douteux peut être abandonné, et l'encours porté à nouveau en encours sain, lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine.

1.3.2. **Opérations de crédit-bail**

1.3.2.1. Immobilisations louées :

Propriétaire des matériels qu'elle donne en crédit-bail et en location simple, la société les inscrit en immobilisations, à l'actif de son bilan, pour leur coût d'acquisition.

Les biens détenus font l'objet majoritairement d'un amortissement linéaire et pour une partie non significative de l'encours d'un amortissement dégressif. La durée d'amortissement retenue est la durée normale d'utilisation des biens concernés.

Les plus ou moins-values comptables de cessions sont comptabilisées dans les produits ou charges sur opérations de crédit-bail.

1.3.2.2. Comptabilisation des loyers :

Les produits de loyers sont pris en compte au fur et à mesure de leur exécution à l'exception de la quote-part des premiers loyers représentatifs d'un apport personnel reconnu en totalité lors de la mise en force du contrat.

1.3.2.3. Identification et dépréciation des créances douteuses :

Les dossiers présentant des impayés supérieurs à 90 jours ou 3 échéances impayées sont considérés comme douteux. Les décomptes de résiliation envoyés aux clients considérés comme douteux font l'objet de dépréciations déterminées en fonction des possibilités de recouvrement de ces créances.

1.3.2.4. Immobilisations temporairement non-louées :

Le compte des immobilisations temporairement non-louées regroupe l'ensemble des matériels dont le contrat a été résilié ou est arrivé en fin de période de location sans être acquis par le locataire du bien. La valeur nette des immobilisations temporairement non louées fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

1.3.2.5. Comptabilité financière :

L'encours financier correspond au capital restant dû à la date de la dernière échéance facturée autrement dit à l'investissement réalisé, c'est-à-dire au prix d'acquisition, hors taxes récupérables, du matériel loué figurant en immobilisation de crédit-bail et de location simple à l'actif du bilan.

L'amortissement financier correspond à la part du loyer hors taxe affectée à l'amortissement du montant initial financé après rémunération à un taux d'intérêt déterminé du capital restant dû.

La différence entre le résultat comptable et le résultat financier des contrats de crédit-bail, location avec option d'achat et de location longue durée constitue la réserve latente (ou marge financière).

La note 8 décrit le passage du bilan social au bilan financier, justifiant ainsi la marge financière.

1.3.3. Dépréciation et provision des créances

1.3.3.1. Notation interne

Le dispositif de notation est constitué d'un ensemble de méthodes et d'outils, chacun étant adapté aux spécificités des clients et aux caractéristiques des transactions (échéances, garanties, type d'opération). Les notations risques sont déterminées à l'origine d'une relation ou d'une opération, puis régulièrement revues et/ou modifiées dès qu'un événement le justifie.

La notation permet de comparer les degrés de risque de différentes opérations de crédit, de déterminer le niveau de délégation applicable et d'analyser les caractéristiques globales du portefeuille.

1.3.3.2. Dépréciation des créances douteuses (stage 3)

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, inscrites en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées créance par créance en appliquant un taux de dépréciation déterminé sur la base d'un taux de récupération, dont le calcul est fondé sur un historique de données collectées dans le temps.

Elles sont déterminées selon une fréquence mensuelle et sur la base de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dépréciations pour pertes probables avérées couvrent l'ensemble des pertes prévisionnelles, calculées par différence entre les capitaux restant dus et les flux prévisionnels actualisés selon le taux effectif. Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur montant net de dépréciation.

Les dotations et reprises sur dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par cette dépréciation figurent au compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » pour la fraction en capital des créances.

Le fait déclencheur du passage en perte des créances correspond à l'événement justifiant comptablement et fiscalement le passage en perte. Le passage en perte est la conséquence de la preuve de l'irrécouvrabilité de la créance. Il en résulte sur le plan comptable, sa constatation en perte et la sortie du bilan de la créance comptable. Cette sortie s'accompagne le cas échéant par la reprise de provision rattachée à la créance.

La dépréciation des encours stage 3 est présentée dans les opérations de crédit-bail et location simple (Notes 7 et 14) pour 1 092 886 188 F au 31/12/2025 (729 493 674 F au 31/12/2024).

1.3.3.3. Provision des créances saines

La société comptabilise au passif du bilan, une provision pour risque de crédit identifiée sur les créances saines (stage 1 et stage 2), sur la base de portefeuille d'encours homogène et fondée sur les informations disponibles permettant d'anticiper un risque de défaillance et de perte à l'échéance.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès l'entrée initiale des encours concernés. Cette dépréciation initiale correspond aux pertes de crédit attendues en cas de défaut de l'instrument dans les 12 mois à venir (stage 1) :

- Tous les contrats concernés seront initialement enregistrés dans cette catégorie ;
- La dépréciation pour risque de crédit est comptabilisée à hauteur des pertes attendues à un an.

Cette dépréciation sur stage 1 est présentée en « Provisions bancaires » pour 105 835 365 F au 31/12/2025 (228 204 335 F au 31/12/2024).

En cas de constatation d'une augmentation significative du risque de crédit par rapport à la provision initiale, les pertes de crédit attendues seraient évaluées pour la durée de vie résiduelle de l'instrument (stage 2) :

- En cas d'augmentation significative du risque de crédit depuis l'entrée au bilan de l'actif financier, ce dernier est transféré depuis le stage 1 vers cette catégorie ;
- La dépréciation pour risque de crédit est alors déterminée sur la base des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument (pertes attendues à maturité) ;
- L'augmentation importante du risque de crédit est fondée sur l'appréciation de la variation du risque de défaillance au cours de la durée de vie de l'instrument plutôt que sur la variation du montant des pertes de crédit attendues.

Cette dépréciation sur stage 2 est présentée en « Provisions bancaires » pour 57 877 452 F au 31/12/2025 (43 927 823 F au 31/12/2024).

Au 31/12/2025, la provision cumulée des encours stages 1 et 2 est présentée au passif du bilan en « Provisions bancaires » à hauteur de 163 712 817 F (272 132 158 F au 31/12/2024), incluant une reprise de provision de 156 MF (Overlay FY24) au titre de cet exercice.

1.3.4. **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations (hors opérations de leasing détaillées en 1.4.2) sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur valeur d'apport conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en linéaire ou dégressif lorsque la réglementation le permet :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| • Licences et logiciels : | De 1 à 5 ans ; linéaire ou dégressif |
| • Agencements de bureau : | De 3 à 8 ans ; linéaire ou dégressif |
| • Matériel de transport : | 5 ans ; linéaire |
| • Matériels informatiques et mobilier de bureau : | de 3 à 8 ans ; linéaire ou dégressif |

1.3.5. Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale. Les intérêts dues sur l'ensemble de ces dettes sont payés en contrepartie d'un compte de charge.

1.3.6. Provision pour marge financière négative

Lorsque la marge financière afférente aux opérations de crédit-bail et aux opérations assimilées est négative, une provision est constituée dans les comptes sociaux, inscrite au passif du bilan.

Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

1.3.7. Engagements pour indemnités de fin de carrière

SOCALFI S.A.S octroie à ses salariés des indemnités de fin de carrière (IFC). Des provisions sont comptabilisées au passif du bilan pour couvrir les engagements futurs de ces IFC. Ils s'élèvent à contre 10 427 984 F au 31/12/2025 (sans changement par rapport à 2024).

Les paramètres relatifs aux hypothèses de calcul retenus sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|----------|
| • Taux d'actualisation : | 3,70 % |
| • Taux de progression des salaires : | 2 % |
| • Age de départ en retraite : | 61,5 ans |

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

SOCALFI opère majoritairement sur le marché de l'automobile, un secteur fortement touché par la crise consécutive aux émeutes de mai 2024.

Face à ce contexte, l'année 2025 a été marquée par plusieurs décisions stratégiques visant à adapter le modèle opérationnel et à sécuriser le niveau d'activité.

SOCALFI a ainsi repris l'intégralité du portefeuille de CREDICAL, seconde filiale "Leasing" de la SGNC, dont la liquidation est intervenue en décembre 2025.

Parallèlement, l'entreprise a engagé une réorganisation de son activité de crédit à la consommation afin de soutenir le développement de ce produit et de maintenir un volume de production permettant de limiter l'impact des tombées de crédits.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'a pas été identifié d'impact majeur financier au jour de l'établissement du présent rapport, sous réserve d'évolutions défavorables constatées d'ici l'approbation des comptes de l'exercice et du présent rapport par l'organe compétent.

Les comptes ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes. A cette date, la direction n'a pas identifié d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

NOTE 1 : PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Revenus des opérations de crédit	759 079 807	489 496 377
Intérêts et produits assimilés	324 670 824	307 337 466
Commissions et produits assimilés	434 408 983	182 158 911
Charges des opérations de crédit	(4 759 456)	(5 327 973)
Intérêts et charges assimilées	0	0
Commissions et charges assimilées	(4 759 456)	(5 327 973)
Produits sur opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat	4 465 854 538	4 062 327 192
Loyers, indemnités et produits divers	3 753 630 221	3 576 560 971
Reprise de provisions	145 807 571	61 749 347
Plus-values de cessions	566 416 746	424 016 874
Reprise des dépréciations créances douteuses	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat	(3 508 535 810)	(3 404 887 756)
Dotation aux amortissements	(2 804 646 822)	(2 896 018 702)
Dotation aux provisions	(167 305 701)	(90 880 290)
Moins-values de cessions	(536 583 287)	(417 988 764)
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0
Dotation des dépréciations créances douteuses	0	0
Produits sur opérations de location simple	52 718 465	103 977 644
Loyers, indemnités et produits divers	110 625 658	109 006 502
Reprise de provisions	11 618 532	6 814 237
Plus-values de cessions	(69 525 725)	(11 843 095)
Reprise des dépréciations créances douteuses	0	0
Charges sur opérations de location simple	(47 733 916)	(36 233 389)
Dotation aux amortissements	(21 063 731)	(21 635 617)
Dotation aux provisions	(13 620 867)	(4 975 833)
Moins-values de cessions	(13 049 318)	(9 621 939)
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0
Dotation des dépréciations créances douteuses	0	0
Commissions sur apporteurs d'affaires	(42 832 902)	(46 250 047)
TOTAL	1 673 790 726	1 163 102 048

NOTE 2 : RESULTAT DES OPERATIONS FINANCIERES

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Opérations avec les établissements de crédit	(467 617 428)	(462 072 051)
Intérêts et produits assimilés	0	0
Intérêts et charges assimilées	(467 617 428)	(462 072 051)
TOTAL	(467 617 428)	(462 072 051)

NOTE 3 : DETAIL DU COÛT DU RISQUE

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Variation nette des dépréciations sur créances douteuses clientèle crédit	157 702 742	61 925 428
Variation nette des dépréciations sur créances douteuses clientèle leasing	(521 095 256)	(251 165 610)
Pertes nettes sur créances irrécouvrables	(77 311 941)	(53 113 919)
Variation nette des dépréciations sur encours sains clientèle crédit	(13 094 101)	6 869 492
Variation nette des dépréciations sur encours sains clientèle leasing	121 513 442	(177 584 574)
Variation nette des dépréciations sur litiges	0	0
Variation nette de la provision indemnité départ à la retraite	0	(4 861)
TOTAL	(332 285 114)	(413 074 044)

NOTE 4 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Gains sur actifs immobilisés	4 577 984	5 341 517
Pertes sur actifs immobilisés	(12 797 064)	(5 670 031)
TOTAL	(8 219 080)	(328 514)

NOTE 5 : AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Autres produits d'exploitation bancaire	0	0
Produits accessoires	0	0
Autres produits divers	0	0
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Produits accessoires	0	0
Autres produits divers	0	0
Provisions pour risques & charges	0	0
TOTAL	0	0

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Autres charges d'exploitation bancaire	(3 571 497)	(5 739 130)
Autres charges diverses	(3 571 497)	(5 739 130)
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
Autres charges d'exploitation non bancaire (Debt Sales)	0	0
Provisions pour risques & charges	0	0
Autres charges diverses	0	0
TOTAL	(3 571 497)	(5 739 130)

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Frais de personnel	(175 330 715)	(188 205 602)
Charges de retraite	(12 696 164)	(14 104 683)
Autres charges sociales	(57 049 617)	(63 303 628)
Impôts et taxes afférents aux frais de personnel	(3 254 812)	1 014 819
Participation et intéressements des salariés	(4 886 226)	(5 383 996)
Impôts et taxes non afférents aux charges de personnel	(26 204 293)	(16 953 875)
Autres frais administratifs	(157 587 831)	(89 476 805)
TOTAL	(437 009 658)	(376 413 770)

NOTE 6 : IMPÔTS SUR LES BENEFICES

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Impôt exigible de l'exercice	(115 817 121)	(12 860 945)
Abandon de créance - défiscalisation	0	0
Crédit d'impôts - défiscalisation	0	0
Rappel Impôt / exercice antérieur		
IMPOT SUR LES BENEFICES	(115 817 121)	(12 860 945)

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est échelonné de 30 % à 45 %.

NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Encours sain net	3 820 898 306	3 839 501 309
Encours sain	3 820 898 306	3 839 501 309
Encours douteux net	782 058 063	435 361 313
Encours douteux	1 147 800 692	646 788 561
Dépréciation des créances sur la clientèle	(365 742 629)	(211 427 248)
TOTAL ACTIF	4 602 956 369	4 274 862 622

INFORMATION SUR LES DOUTEUX PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

en XPF	Particuliers	Entrepreneurs	Sociétés	Total
Encours douteux	1 395 756	234 938	1 432 279	3 062 973
dont douteux compromis	845 278	114 924	226 110	1 186 312
				-
Applications globales de provisions	551 397	84 248	457 241	1 092 886
dont douteux compromis	404 844	49 307	111 672	565 823

NOTE 8 : PASSAGE DU BILAN SOCIAL AU BILAN FINANCIER

JUSTIFICATION DE LA MARGE FINANCIERE ET DE LA RESERVE LATENTE

en XPF	Social	Financier
RESERVE LATENTE PAR LE BILAN		
Réserve latente brute à l'ouverture (A)		829 783 946
ENCOURS SAINS	5 669 317 231	6 550 321 966
Immobilisations nettes ou Capital restant dû	5 793 041 101	6 644 254 018
Créances rattachées	(41 632)	39 324 161
Apport à étaler	226 553 271	
Loyers perçus d'avance	(111 835 449)	
Reclassement S3	(238 400 060)	(133 256 213)
ENCOURS DOUTEUX	1 188 029 602	1 188 029 602
Encours douteux	1 915 173 161	1 915 173 161
Dépréciation des créances douteuses	(727 143 559)	(727 143 559)
TOTAL	6 857 346 833	7 738 351 568
Réserve latente brute à la clôture		881 004 735
Impôts à 30%		264 301 421
Réserve latente nette à la clôture		616 703 314

Variation de la réserve latente brute (Marge financière brute sur la période)	51 220 789
Impôts à 30%	15 366 237
Variation de la réserve latente nette (Marge financière nette sur la période)	35 854 552

en XPF	Social	Financier
RESERVE LATENTE PAR LE COMPTE DE RESULTAT		
Dotations	2 825 710 553	59 478 254
Frais carte grise	10 958 099	2 400
VNC	549 632 605	118 879 339
Loyers	(3 779 049 435)	(892 058 110)
Provisions	(28 906 449)	3 843 314
PCEA	(592 626 919)	(136 472 064)
Chargess divers d'exploitation	3 571 497	3 571 497
Produits divers d'exploitation	(259 049 171)	(478 224 639)
TOTAL	(1 269 759 220)	(1 320 980 009)
Marge financière brute de la période		(51 220 789)
Impôts à 30%		(15 366 237)
Marge financière nette de la période		(35 854 552)

NOTE 9 : PASSAGE DU BILAN SOCIAL AU BILAN FINANCIER

Opérations avec la Clientèle

en XPF	31.12.2024	Dotation	Reprise	31.12.2025
Dépréciation sur créances douteuses	211 427 248	331 947 435	(177 632 054)	365 742 629
TOTAL	211 427 248	331 947 435	(177 632 054)	365 742 629

Crédit-bail et location avec option d'achat

en XPF	31.12.2024	Dotation	Reprise	31.12.2025
Dépréciation sur créances douteuses	511 628 042	579 199 626	(370 510 404)	720 317 264
Dépréciation sur immobilisations	69 334 882	199 454 571	(145 807 571)	122 981 882
TOTAL	580 962 924	778 654 197	(516 317 975)	843 299 146

Location simple

en XPF	31.12.2024	Dotation	Reprise	31.12.2025
Dépréciation sur créances douteuses	6 438 384	2 341 698	(1 953 787)	6 826 295
Dépréciation sur immobilisations	490 246	14 740 642	(11 618 532)	3 612 356
TOTAL	6 928 630	17 082 340	(13 572 319)	10 438 651

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS

en XPF	Valeur nette au 31.12.2024	Valeur brute au 31.12.2024	Variation 2025	Valeur brute au 31.12.2025	Amortissements ou provisions cumulés au 31.12.2025	Valeur nette au 31.12.2025
Immobilisations incorporelles	206 875 852	334 892 233	329 787 262	664 679 495	(178 420 170)	486 259 325
- Exploitation	206 875 852	334 892 233	329 787 262	664 679 495	(178 420 170)	486 259 325
Immobilisations corporelles	10 779 471	71 006 507	(44 972 887)	26 033 620	(11 420 727)	14 612 893
- Exploitation	10 779 471	71 006 507	(44 972 887)	26 033 620	(11 420 727)	14 612 893
- Hors exploitation	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	11 000	11 000	7 200	18 200	0	18 200
- Titres de participation	11 000	11 000	7 200	18 200	0	18 200

NOTE 11 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

en XFF

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLES
	VALEURS BRUTES DEBUT EXERCICE	MOUVEMENTS 2025		VALEURS BRUTES FIN D'EXERCICE	MONTANT DEBUT EXERCICE	MOUVEMENTS 2025		MONTANTS FIN D'EXERCICE	
		ACQUISITIONS	CESSIONS			DOTATIONS	CESSIONS		
CREDIT BAIL / LOA	12 322 990 792	91 325 000	-702 604 002	13 116 919 794	6 410 216 341	233 917 560	-613 301 110	7 257 435 011	5 859 484 783
LOCATION SIMPLE	92 790 400	0	-10 453 819	103 244 219	64 680 003	794 014	24 172 682	41 301 335	61 942 884
BIENS LOUES	12 415 781 192	91 325 000	-713 057 821	13 220 164 013	6 474 896 344	234 711 574	-589 128 428	7 298 736 346	5 921 427 667
DROIT AU BAIL	0	342 373 926	0	342 373 926	0	0	0	0	342 373 926
PROGRAMMES INFORMATIQUES	334 892 233	0	-13 660 795	321 231 438	128 016 381	64 064 584	-13 660 795	178 420 170	142 811 268
IMMOBILISATIONS EN-COURS	0	1 074 131	0	1 074 131					1 074 131
IMMOB INCORPORELLES	334 892 233	343 448 057	-13 660 795	664 679 495	128 016 381	64 064 584	-13 660 795	178 420 170	486 259 325
MATERIEL ET OUTILLAGE	31 130 624	19 299 030	-24 934 977	25 494 677	27 981 921	3 138 172	-19 761 238	11 358 855	14 135 822
AGENTS INSTAL BUREAU	39 875 883	538 943	-39 875 883	538 943	32 245 115	69 315	-32 252 558	61 872	477 071
IMMOBILISATIONS EN-COURS	0	0	0	0					
IMMOB CORPORELLES	71 006 507	19 837 973	-64 810 860	26 033 620	60 227 036	3 207 487	-52 013 796	11 420 727	14 612 893
IMMOB D'EXPLOITATION	405 898 740	363 286 030	-78 471 655	690 713 115	188 243 417	67 272 071	-65 674 591	189 840 897	500 872 218
AGENTS & MOBILIER	0			0	0			0	0
IMMOB HORS EXPLOITATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL BIENS PROPRES	405 898 740	363 286 030	-78 471 655	690 713 115	188 243 417	67 272 071	-65 674 591	189 840 897	500 872 218

NOTE 12 : VENTILATION PAR DUREE RESIDUELLE ET ELIGIBILITE

en XPF	Dettes et créances rattachés		Autres éléments non ventilables (1)		Moins de 3 mois (2)		De 3 mois à 1 an		De 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans		TOTAL	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF														
Créances sur les établissements de crédit non éligibles au refinancement de l'EDOM			495 757 301	185 751 761									495 757 301	185 751 761
Créances sur la clientèle non éligibles au refinancement de l'EDOM	16 201 878	12 452 955	782 058 063	435 361 313	313 683 679	417 070 505	1 223 862 243	1 196 679 072	2 252 021 680	2 208 985 651	15 128 826	4 313 126	4 602 956 369	4 274 862 622
PASSIF														
Dettes envers les établissements de crédit			18 219 223	333 305 372	980 301 171	1 289 522 020	2 659 868 410	2 066 778 781	6 376 918 240	5 278 376 117	0	0	10 035 307 046	8 967 982 290
Comptes créditeurs de la clientèle			5 788 479	31 511 795									5 788 479	31 511 795
Emprunts subordonnés														

(1) Les "Autres éléments non ventilables" correspondent notamment aux créances douteuses nettes de provisions et aux impayés nets de provisions
(2) Y compris les comptes à vue.

NOTE 13 : OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES, FILIALES ET PARTICIPATIONS

en XPF	31.12.2025		31.12.2024	
	TOTAL	dont entreprises liées (1)	TOTAL	dont entreprises liées (1)
ACTIF				
Créances sur les établissements de crédit	495 757 301		185 751 761	
Créances sur la clientèle	4 602 956 369		4 274 862 622	
Autres actifs	94 302 850		81 916 691	
Comptes de régularisation	9 634 741		49 937 035	
PASSIF				
Dettes envers les établissements de crédit	10 035 307 046	10 035 307 046	8 967 982 292	8 967 982 292
Comptes créditeurs de la clientèle	5 788 479		31 511 795	
Autres passifs	165 203 061	4 366 877	106 073 963	6 055 897
Comptes de régularisation	821 833 695		977 733 488	
HORS BILAN				
Engagements reçus	13 761 146 053		11 766 175 026	
Engagements donnés	0		0	

(1) Opérations se rapportant à des entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable

NOTE 14 : OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION SIMPLE

en XPF	Crédit-bail et location avec option d'achat		Location simple	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Immobilisations nettes				
Immobilisations (1)	5 859 484 783	5 912 774 451	61 942 884	42 180 769
Dépréciations	(122 981 882)	(69 334 882)	(3 612 356)	(490 246)
Créances rattachées				
Comptes débiteurs de la clientèle (2)	1 222 158 771	949 499 678	5 789 492	3 149 010
TOTAL	6 958 661 672	6 792 939 247	64 120 020	44 839 533

(1) IMMOBILISATIONS

en XPF	Valeur nette au 31.12.2024	Valeur brute au 31.12.2024	Variation 2025	Valeur brute au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 31.12.2025	Valeur nette au 31.12.2025
Crédit-bail	5 912 774 451	12 322 990 792	793 929 002	13 116 919 794	(7 257 435 011)	5 859 484 783
Location simple	42 180 769	92 790 400	10 453 819	103 244 219	(41 301 335)	61 942 884

(2) COMPTES DEBITEURS DE LA CLIENTELE

en XPF	Crédit-bail et location avec option d'achat		Location simple	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Créances saines nettes	39 819 370	93 893 463	99 291	0
Créances douteuses nettes	1 182 339 401	855 606 215	5 690 201	3 149 010
Créances douteuses	1 902 656 665	1 367 234 257	12 516 496	9 587 394
Dépréciation des créances	(720 317 264)	(511 628 042)	(6 826 295)	(6 438 384)
TOTAL	1 222 158 771	949 499 678	5 789 492	3 149 010

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS**AUTRES ACTIFS**

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Dépôts et cautions versés	1 942 687	1 936 800
Etat & collectivités publiques	92 360 163	79 979 891
Fournisseurs Débiteurs	0	0
Divers	0	0
TOTAL	94 302 850	81 916 691

AUTRES PASSIFS

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Dépôts de garantie reçus sur location	0	0
Etat et collectivités publiques	93 883 876	20 716 089
Assurances et entretien	0	15 783 069
Apporteurs et partenaires	0	0
Organismes sociaux & Personnel	42 923 006	40 224 359
Autres Passifs	28 396 179	29 350 446
TOTAL	165 203 061	106 073 963

NOTE 16 : COMPTES DE REGULARISATION**ACTIF**

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Valeurs reçues à l'encaissement	0	0
Charges constatées d'avance	5 092 296	5 720 431
Produits à recevoir	4 542 445	44 216 604
Apporteurs	0	0
Autres charges à répartir	0	0
Divers	0	0
TOTAL	9 634 741	49 937 035

PASSIF

en XPF	31.12.2025	31.12.2024
Produits constatés d'avance sur opérations de location	543 567 540	636 912 588
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit	0	0
Charges à payer		
• Fournisseurs	40 167 339	195 072 278
• Personnel	0	0
• Charges fiscales	0	0
Compte de régularisation divers	238 098 816	145 748 622
TOTAL	821 833 695	977 733 488

NOTE 17 : DETAIL DES PROVISIONS**PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF**

en XPF	31.12.2024	Dotation	Reprise	31.12.2025
PROVISIONS NON BANCAIRES				
Provisions pour charges*	10 427 984	0	0	10 427 984
Provisions pour risques	0	0	0	0
PROVISIONS BANCAIRES				
Impayés	0			0
Provision Passive (Stage 1 et 2)	272 132 158	372 596 818	(481 016 159)	163 712 817
TOTAL	282 560 142	372 596 818	(481 016 159)	174 140 801

* Les provisions pour charges comprennent :

La provision pour Indemnités de Fin de Carrière pour
Cette provision est actualisée annuellement.

10 427 984 XPF

NOTE 18 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en XPF	31.12.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2025
Capital souscrit	262 530 000			262 530 000
Réserve légale	26 253 000			26 253 000
Réserve statutaire	0			0
Autres réserves	1 161 272 141	0	0	1 161 272 141
Report à nouveau	0	0	(168 003 609)	(168 003 609)
Résultat de l'exercice (1)	(168 003 609)	241 998 757	168 003 609	241 998 757
TOTAL	1 282 051 532	241 998 757	0	1 524 050 289

Rappel de la composition du capital social sur les 3 derniers exercices

EXERCICE	Capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale d'une action
2024	262 530 000	175 020	1 500
2023	262 530 000	175 020	1 500
2022	262 530 000	175 020	1 500

NOTE 19 : VENTILATION DE L'EFFECTIF

EXERCICE	31.12.2025	31.12.2024
EMPLOYES	24	28
CADRES	8	6
TOTAL	32	34